

| | |
|--------------------|---|
| FONCTION | TECHNICIEN PERIL / RAVALEMENT |
| GRADE | TECHNICIEN TERRITORIAL |
| DIRECTION | DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL |
| SERVICE /UT | POLE AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE AUBERVILLIERS |

FINALITES

Vous participerez à la mise en œuvre des objectifs fixés par la Municipalité en matière de requalification et de sauvegarde de l'habitat privé ancien, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

MISSIONS PRINCIPALES

I - Mettre en œuvre et suivre les procédures dites « des immeubles menaçant ruine » (procédures de péril, procédures d'urgence) dans leurs aspects techniques, administratifs et financiers, notamment dans le cadre du protocole de lutte contre l'habitat indigne signé par la Ville d'Aubervilliers et l'Etat en 2001 pour cinq ans, et en cours de renouvellement.

II – Donner des conseils techniques aux propriétaires privés dans le cadre des campagnes de ravalement (prescription de travaux, mode opératoire, choix des couleurs,...).

Pour toutes ces missions, le technicien devra notamment :

→ Volet technique :

- réaliser, sur signalement ou auto-saisine, des diagnostics techniques tout corps d'état sur des immeubles du parc ancien privé présentant des désordres, mettre en évidence leurs pathologies (structure et second œuvre), effectuer une première évaluation des travaux à réaliser et de leur coût ;

→ Volets administratif et financier :

- conduire des appels d'offres pour réaliser si nécessaire les travaux par substitution, analyser des devis, constituer des dossiers de demande de subvention, suivre la réalisation des travaux, participer à la mise en œuvre des hébergements d'urgence éventuels résultant de périls en articulation avec le CCAS et le service social municipal ;
- transmettre les éléments nécessaires à la mise en recouvrement des sommes engagées dans le cadre des substitutions.

Compétences et qualités requises

- Organisation, rigueur, méthode
- Autonomie, esprit d'initiative, capacité d'innovation
- Aptitude au travail en équipe, sens relationnel
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)
- Capacités rédactionnelles
- Connaissance du Code de la Construction et de l'Habitation et du Code des Marchés Publics
- Connaissance souhaitée dans le bâtiment tous corps d'état, en particulier dans l'ancien (rénovation, réhabilitation)
- Connaissance des pathologies rencontrées dans le parc ancien

Compétences spécifiques / Expérience recherchée/ Diplôme ou permis obligatoire

⇒ Diplôme : DUT génie civil option bâtiment souhaitée ou équivalent

Motif de la vacance du poste

Détachement d'un Agent

Conditions de travail/ horaires

35 heures

Date limite de dépôt des candidatures
30 avril 2010

Merci d'adresser votre lettre de motivation en rappelant la référence **2008.06.139** et votre curriculum vitae à M. Le Président de la communauté d'agglomération "Plaine Commune".21, avenue Jules Rimet-93218 SAINT-DENIS Cedex
Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter:

Johanna NEDELEC : johanna.nedelec@plainecommune.com.fr - tél : 01.55.93.55.55 poste 55.58

ou **Valérie LEVREUX** : valerie.levreux@plainecommune.com.fr - poste 56.07